RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

L'assemblée générale décide de fixer à l'adresse du siège de la SCM, lieu ou la correspondance doit être adressée et celui ou les actes et documents concernant la liquidation doivent être conservés.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

Suite à l'assemblée générale, a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par le gérant et le co-gérant.

**Le gérant** **Le co-gérant**

